

J'ose espérer que vous ne me jugerez pas trop sévèrement si, à cause de ma déficience, je ne me montre pas à la hauteur de la tâche délicate que je dois accomplir. Cependant, vous pouvez compter sur ma sincérité et sur mon impartialité.

En prenant mon siège pour la première fois dans cette auguste assemblée, mes pensées se reportent tout naturellement vers ma famille.

Si mon humble père et ma mère bien-aimée vivaient encore, eux qui m'ont vu prendre le chemin du Roi et débiter à l'âge de treize ans dans ma lutte pour la vie, seraient sans doute orgueilleux et fiers du succès de leur douzième garçon. Je pourrais leur dire alors toute ma gratitude et les assurer que, ce succès, je le dois pour une large part aux enseignements de courage et de droiture qu'ils ont su me donner par leurs conseils et leurs exemples.

A cause de la profonde vérité de ce que je viens de dire, veuillez croire que je ne serai jamais arrogant ni intransigeant envers qui que ce soit. D'ailleurs, parmi les chansons que mon père m'a apprises lorsque j'étais jeune, j'ai toujours gardé dans ma mémoire les mots d'une romance dans laquelle un père donne de sages conseils à son enfant. Il lui dit, entre autres choses :

Bientôt les ans, les chagrins de la veille,
Viendront rider, ton visage si pur.
De tes exploits aux pages de l'histoire,
Peut-être un jour en verrai-je le récit.
Mais le bonheur n'est pas tout dans la gloire;
Qui vit heureux reste toujours petit.

Veuillez me pardonner si, un instant, je me suis laissé aller à des sentiments personnels

Je voudrais maintenant offrir mes félicitations les plus chaleureuses au représentant très distingué de Kootenay-Est (l'honorable M. King) à l'occasion de son élévation à la présidence de cette Chambre. Sa longue expérience de la vie publique, dans sa province comme au Fédéral, les hautes fonctions qu'il y a remplies avec dignité, et tout dernièrement encore la charge souverainement difficile de Leader du Sénat, dont il s'est acquitté avec un tact et une habileté consommés, nous font augurer le succès relativement facile qui l'attend. Il continuera ainsi la haute tradition qu'ont toujours maintenue ses prédécesseurs à la présidence, et parmi eux je n'oublie pas son prédécesseur immédiat, l'honorable représentant de la division de Lorimier.

Il m'incombe également d'offrir mes félicitations empressées et mes meilleurs vœux de succès à l'honorable représentant de Shelburne (l'honorable M. Robertson) pour sa récente nomination comme Leader de cette Chambre. Le jugement sûr et le talent avec lesquels il s'est acquitté des nombreuses fonctions qu'il eût à remplir, soit dans les affaires, soit dans la politique, constituent une garantie

L'hon. M. DUPUIS.

du succès qu'il remportera, n'en doutons pas, comme représentant du Gouvernement dans cette enceinte.

Il est bien réconfortant que l'étiquette parlementaire me permette de rendre un tribut d'hommages et de respect à la mémoire de mon prédécesseur immédiat comme représentant de la division sénatoriale de Rigaud, l'honorable Arthur Sauvé. Journaliste averti, écrivain à ses heures, politicien de carrière, chef de son parti à la Législature de Québec pendant de nombreuses années, ministre dans le Cabinet fédéral, sénateur, faisant toujours montre d'une bonhomie imperturbable, l'honorable Arthur Sauvé a laissé une marque trop profonde dans la vie publique de son pays pour que ses concitoyens, et particulièrement ses amis politiques, n'en gardent pas le meilleur des souvenirs.

Honorables messieurs, à l'heure où il m'est donné de vous adresser la parole, l'univers émerge à peine du conflit le plus horrible que l'humanité ait connu. Dans les pays directement affectés par la guerre, on n'y trouve que ruines et dévastations; la famine et la misère y règnent de toutes parts. Sans l'aide charitable des Amériques, qui sait si, la peste s'en mêlant, l'Europe ne serait pas transformée, pour un temps, en un vaste champ désert où le corbeau n'y trouverait même plus sa pâture. Quand nous songeons que ce fléau fût déchaîné sur l'univers par la volonté capricieuse de quelques hommes seulement, il est facile de comprendre pourquoi l'humanité abhorre les dictatures, sous quelque nom ou quelque forme qu'elles puissent prendre. Grâce à Dieu, notre pays n'a pas connu ces malheurs. Cependant nombreuses sont nos familles qui pleurent la perte de leurs fils morts au champ d'honneur; un grand nombre de nos combattants nous reviendront mutilés et blessés, et combien d'autres retourneront chez eux anémiés à la suite d'une longue captivité dans les camps ennemis où ils ont souffert de la faim et des privations! A tous nous devons une dette de reconnaissance éternelle, car s'il nous est donné de continuer à vivre en liberté, dans la tranquillité et la paix, c'est à eux que nous le devons.

C'est pour nous un devoir impérieux de nous rendre dignes de leurs sacrifices. Tous, tant que nous sommes, nous ne devons épargner aucun effort, ni reculer devant aucun sacrifice pour procurer à ceux qui ont survécu l'opportunité de jouir d'une vie meilleure et plus heureuse. Il est donc rassurant de constater que notre Gouvernement se propose non seulement de favoriser les initiatives de paix, mais aussi qu'il y a prévu depuis plusieurs sessions par des législations appropriées. Pour que ces divers projets portent tous leurs fruits, il était nécessaire d'abord de s'assurer du main-